

Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire de la SPA Valais tenue le mercredi 1^{er} juin 2022 à la Maison Supersaxo, Salle des Solives (Sion)

1. Accueil

La Présidente du Comité, Mme Biliانا Perruchoud, salue les personnes présentes et ouvre l'Assemblée générale à 18h30.

Elle précise que cette Assemblée est légalement constituée, selon l'article 60 du CC et les statuts de l'Association.

2. Adoption de l'ordre du jour

Elle constate qu'aucune proposition individuelle n'est parvenue des membres de l'Association.

3. Adoption du PV de l'assemblée générale du 15 septembre 2021

La Présidente précise que le PV de la dernière AG était disponible sur le site internet. Elle demande si un membre en souhaite la lecture. Cela n'étant pas le cas, elle met le PV en discussion. Aucune remarque ou correction n'étant demandée, le PV est soumis au vote et accepté à l'unanimité.

L'assemblée peut se dérouler selon l'ordre du jour prévu.

4. Rapport de la présidente du Comité

La présidente s'exprime en ces termes :

« Chers adhérents, amis de la SPA Valais,

La construction du nouveau refuge entraîne de nouvelles tâches pour tous les membres du comité. La masse de travail supplémentaire n'entame en rien notre motivation à relever tous les défis et les objectifs que nous nous sommes fixés, c'est-à-dire travailler pour la protection des animaux en Valais.

L'ensemble de notre comité s'investit dans tous les domaines dont il va être question ce soir et je tiens à le remercier dans son entier pour sa disponibilité et son enthousiasme au service de cette mission d'utilité publique.

Ma gratitude va aussi aux collaboratrices et collaborateurs du refuge qui mettent tout en œuvre pour que les animaux qui nous sont confiés se sentent aimés, respectés et soignés durant leur séjour à Ardon, le temps de leur trouver une nouvelle famille.

Un grand merci aussi aux bénévoles et fidèles visiteurs qui viennent nous offrir leur temps et leur aide.

Je remercie aussi le service vétérinaire cantonal, partenaire essentiel dans la défense de notre cause et avec lequel nous tenons absolument à renforcer notre collaboration.

J'aimerais aussi relever l'excellent travail fourni par Madame Manuella Roux, qui a déployé ses talents dans le trappage des chats accompagnée de quelques bénévoles infatigables. En effet, elle a mis en place à cette fin un système qui fonctionne parfaitement.

Pour tout ce qui concerne l'informatique, j'ai le plaisir de remercier Laetitia et Eric, toujours disponibles, toujours accessibles.

Ma gratitude va aussi à notre vétérinaire traitante, Léonore Linden et son cabinet, qui assure les visites au refuge un après-midi par semaine et prend en charge le suivi médical des animaux. Je remercie par la même occasion tous les autres cabinets du canton auxquels nous avons régulièrement recours. Nous pouvons également compter sur la collaboration de Romaine Spahr, notre vétérinaire comportementaliste.

Nous sommes toujours accompagnés par notre avocat conseil Maître Stéphane Riand, qui suit de près l'association pour tout ce qui concerne les plaintes, les aspects juridiques relatifs au droit des successions et au nouveau refuge. Nous remercions également chaleureusement M. Eric Comina qui nous accompagne et nous conseille dans les démarches liées au nouveau Refuge.

Je tiens maintenant à aborder, dans les grandes lignes, les activités de l'année écoulée.

Nous travaillons jour après jour pour augmenter le nombre de nos membres et donateurs, qui sont l'essence de notre action. Plus que jamais, la SPA est à l'œuvre pour traiter de tous les aspects liés à la construction du nouveau refuge. Je laisserai dans quelques instants Raphaël Marclay vous présenter l'avancement de ce projet. Rien ne nous arrêtera dans la poursuite de cette mission d'intérêt public. Nous continuerons à effectuer toutes les démarches nécessaires pour obtenir l'aide des communes. Nous interviendrons auprès de celles qui n'ont pas encore répondu à nos sollicitations

Nous procédons aussi au trappage des chats dont le nombre a considérablement augmenté, ce qui permet de répondre à la demande des communes et des particuliers.

En conclusion, je viens une fois de plus vous proposer de nous soutenir. Je sais que je peux compter sur vous et que, malgré les difficultés que peut connaître une association comme la nôtre, vous continuerez à faire vivre notre association. Il est très important que votre attachement à notre cause commune perdure. Je sais que vous avez à cœur de nous permettre, grâce à vos dons et cotisations, de porter secours à tous ces animaux abandonnés, trouvés ou séquestrés pour leur offrir la chance et l'espoir d'une vie meilleure. Merci pour votre soutien et votre générosité. »

5. Rapport de la Commission sanitaire

Madame Rose-Marie Bonvin, membre du Comité et vétérinaire à Crans-Montana, projette et commente une présentation.

Elle remercie chaleureusement Madame Manuela Roux qui accomplit un travail remarquable et qui s'implique sans compter dans les campagnes de castrations/stérilisations.

6. Présentation de notre nouvelle collaboratrice administrative

Barbara Lanthemann se présente brièvement, remercie le Comité pour sa confiance et exprime son enthousiasme à travailler pour la SPA Valais. Elle travaille au sein de la SPA depuis le 1^{er} mai 2021, d'abord à 40 %, puis à 80 % depuis le 1^{er} février 2022.

7. Présentation des comptes arrêtés au 31 décembre 2021

Monsieur Raphaël Marclay, membre du Comité, présente de manière détaillée les comptes arrêtés au 31 décembre 2021. Les comptes affichent un résultat de l'exercice de CHF 19'990.- et des fonds propres de CHF 207'323.-. L'exercice comptable 2021 est qualifié de bon.

La Présidente ouvre la discussion sur ces comptes. La parole n'est pas demandée.

8. Présentation du rapport de l'organe de révision

Les comptes 2021 ont été révisés par la fiduciaire Fidag SA à Sion. Le rapport de révision est présenté par Monsieur Raphaël Marclay et deux rapports originaux signés sont mis à disposition de l'Assemblée.

Le rapport de révision ne fait état d'aucun écart par rapport au texte standard.

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'assemblée générale de SPA Valais, à Ardon

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan et comptes de résultat) de votre association pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021. Le contrôle restreint des indications de l'exercice précédent mentionnées dans les comptes annuels a été effectué par un autre organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité, alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Fiduciaire FIDAG SA



Christophe Pitteloud
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Jessy Rudaz
Expert-réviseur agréé

Sion, le 24 mai 2022
Exemplaire numérique

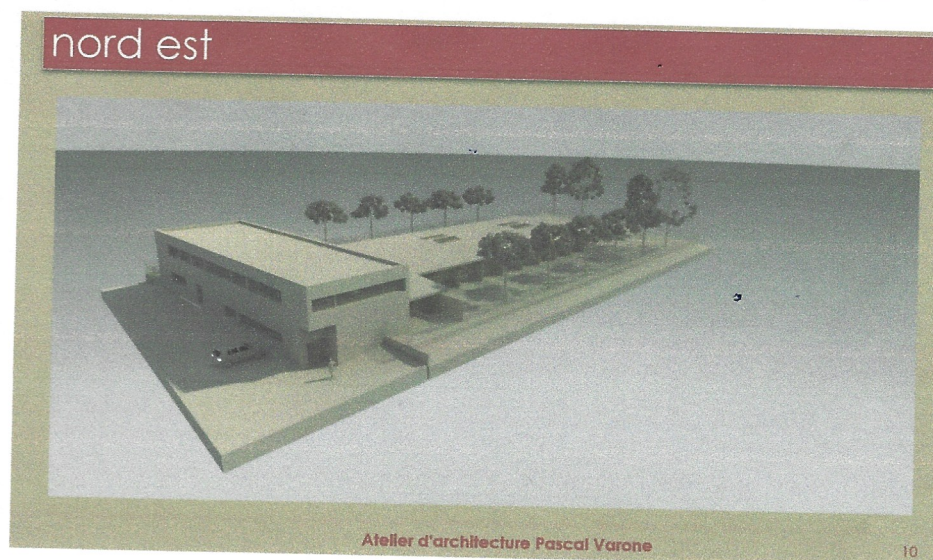
9. Adoption des comptes et décharge aux organes

Les comptes 2021 sont approuvés à l'unanimité par l'Assemblée générale.
La décharge aux organes est octroyée à l'unanimité des membres présents.

10. Nouveau refuge

Raphaël Marclay présente les plans du nouveau Refuge et commente les différentes étapes en matière d'autorisation de construire, recours et délais à envisager.

Le Tribunal fédéral devrait prochainement se déterminer sur un recours déposé par des opposants au projet. M. Pascal Varone revient sur la longue procédure qui a débuté il y a bientôt dix ans pour la construction du nouveau Refuge. La SPA Valais tient à le remercier pour tout le travail déjà accompli.



11. Présentation du budget 2022

Le budget suivant est présenté à l'Assemblée générale par Monsieur Raphaël Marclay.

COMPTES PROFITS ET PERTES DE L'EXERCICE 2021 ET BUDGET 2022					
PRODUITS	31.12.2021	Budget 2021	Différence	Budget 2022	
	CHF	CHF		CHF	
Cotisations des membres	109 243,00	115 000,00	(- 5 757,00)	115 000,00	
Subventions communales	113 798,00	115 000,00	(- 1 202,00)	115 000,00	
Subventions de la Loterie romande	15 000,00	13 000,00	2 000,00	15 000,00	
Autres subventions et contributions	232 369,00	165 000,00	67 369,00	195 000,00	
<i>Parrainages et dons</i>	151 024,00	100 000,00	51 024,00	120 000,00	
<i>Souper de soutien</i>	-	-	-	-	
<i>PSA</i>	18 495,00	15 000,00	3 495,00	15 000,00	
<i>Office vétérinaire cantonal</i>	62 850,00	50 000,00	12 850,00	60 000,00	
Produits d'exploitations	78 489,00	75 000,00	3 489,00	80 000,00	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	548 899,00	483 000,00	65 899,00	520 000,00	100,00%
CHARGES D'EXPLOITATION					
Frais vétérinaires	62 254,00	60 000,00	2 254,00	65 000,00	
Charges de matières et de marchandises	4 049,00	8 000,00	(- 3 951,00)	8 000,00	
Charges de personnel	349 981,00	320 000,00	29 981,00	357 000,00	
Autres charges d'exploitation	81 882,00	95 000,00	(- 13 118,00)	90 000,00	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	498 166,00	483 000,00	15 166,00	520 000,00	100,00%
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT INT. ET AMTS	50 733,00	-	50 733,00	-	

12. Composition du comité

La Présidente reprend la parole :

« Nous en arrivons au point 12 qui concerne la composition du comité.

Lecomité est composé à ce jour de Mesdames Biljana Perruchoud, Rose-Marie Bonvin et Nicole Varone et de Messieurs Raphaël Marclay et Thomas Masotti.

L'Assemblée générale valide à l'unanimité la composition du Comité.

13. Divers

Une participante relève que le système des parrainages ne fonctionne pas de façon optimale. Le Comité informe que le site internet va être rafraîchi et que ce point précis fait partie des points à modifier.

Aucun autre point n'est soulevé dans les divers.

La présidente remercie chaleureusement les participants à l'Assemblée pour leur écoute et pour leur présence. Elle propose également de poursuivre d'autres discussions lors de l'apéro.

La parole n'étant plus demandée, l'Assemblée est levée à 19h30 et suivie d'un apéritif dînatoire.

La Présidente, Biliana Perruchoud

Membre du Comité, Raphaël Marclay

